La Fédésap, avec le concours de l'Agefiph, entreprend une campagne de sensibilisation au recrutement, à la formation et au maintien dans l'emploi de salariés en situation de handicap.
Notre ambition est de vous accompagner au mieux dans votre politique handicap et permettre aux personnes extra-ordinaires de changer le regard des personnes ordinaires.

Le 2 avril 2021 a eu lieu la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. A cette occasion, chacun était invité à porter du bleu, en gage de soutien à la cause.
L'autisme est un trouble du comportement qui se manifeste par une inadaptation et des difficultés de communication avec son environnement social. Un handicap reconnu en France en 1996 et déclaré Grande cause nationale en 2012.
Les troubles du neurodéveloppement touchent 5% de la population, soit environ 35 000 naissances par an, selon la Haute autorité de santé. Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) représentent, eux, entre 0,9% et 1,2% des naissances, soit environ 7 500 bébés chaque année. La Haute autorité de santé estime donc qu'environ 100 000 jeunes de moins de 20 ans et près de 600 000 adultes sont autistes en France.

À noter :

En mai, pensez à la Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) sur la DSN !
La Fédésap organise un webinaire le **11 mai 2021** afin d'éclairer ce sujet et d'apporter des réponses à vos questions. Cliquez ici pour en savoir plus.
Vous pouvez également contacter l'URSSAF au 3957 (service gratuit + prix d'un appel) pour toutes vos questions liées aux modalités techniques.

À vos agendas :

11/05/2021 à 14h : Webinaire sur les obligations en matière de Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH). Connexion
31/05/2021 : Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) dans la DSN (Déclaration Sociale Nominative).

Pour toute demande d'information sur les dispositifs et l'actualité en matière de politique handicap, contactez-nous à l'adresse : handi-contact@fedesap.org.
Appel à contribution : Une expérience d'intégration en emploi réussie avec un salarié en situation de handicap ? Prenez contact avec nous à l'adresse ci-dessus afin que nous valorisions ce travailleur et son expérience dans les prochaines newsletters !